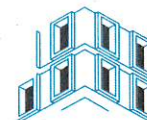




Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

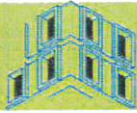
Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-65	16/05/2023	Taux d'imposition 2023 : TFB 37.04 %, TFNB 24.71 %, TH 7.55%	Approuvée
2023-66	16/05/2023	Acquisition de terrain pour la zone de fraîcheur : offre du propriétaire	Approuvée
2023-67	16/05/2023	Panneaux du circuit « A la découverte de Trévières, d'hier à aujourd'hui » : devis SELF SIGNAL 6983.40 € HT	Approuvée
2023-68	16/05/2023	Fête de la Musique : devis d'un montant total de 1950 €	Approuvée
2023-69	16/05/2023	Rue aux enfants, rue pour tous : devis bal de Mandarine avec 3 musiciens 950 €	Approuvée
2023-70	16/05/2023	Récupérateurs eaux de pluie : devis dalles entreprise MOUTON 4500 € HT	Approuvée
2023-71	16/05/2023	Pavés de la place du Cinéma : devis entreprise EUROVIA, pose rigide, 6500 € HT	Approuvée
2023-72	16/05/2023	Agence Postale Communale : convention	Approuvée
2023-73	16/05/2023	Animations intergénérationnelles : financement du poste d'animateur – 3000 € supplémentaires accordés à l'UFCV	Approuvée
2023-74	16/05/2023	Subvention association « Loisirs pour Tous Isigny – Basket » : 90 €	Approuvée
2023-75	16/05/2023	Services civiques : validation des missions confiées, signature de la convention	Approuvée
2023-76	16/05/2023	DOTIS : participation à l'édition 2023	Approuvée
2023-77	16/05/2023	Octobre rose : participation à l'édition 2023	Approuvée
2023-78	16/05/2023	Commémorations du 79 ^{ème} anniversaire de la libération de Trévières : le samedi 10/06 à 11h	Approuvée
2023-79	16/05/2023	Course d'orientation – Comité Départemental de Course d'Orientation : contribution de 500 € et signature de la convention	Approuvée



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D'AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-65

Objet de la délibération

TAUX D'IMPOSITION 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Annule la délibération n°2023-35 du 28/03/2023 (respect des règles de lien)
- Fixe les taux d'imposition selon le tableau suivant :

	Taux 2021*	Taux 2023
Taxe foncière (bâti)	34,62 %	37.04 %
Taxe foncière (non bâti)	23,10 %	24.71 %
Taxe habitation	7,06 %	7.55 %

* 2021 : taux départemental 22,10 + taux communal 12,52

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

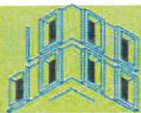
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-214412-20230516-DCM2023-65-DE
Date de rétrotransmission : 22/05/2023
Date de réimpression en préfecture : 22/05/2023





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-66

Objet de la délibération

ACQUISITION DE TERRAIN POUR LE PROJET DE ZONE DE FRAICHEUR

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte l’acquisition de la parcelle AD65 au prix de 1.30 le m² (2964 m²)**
- **Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires à cette acquisition**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

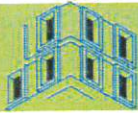
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-66-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-67

Objet de la délibération

PANNEAUX DU CIRCUIT « A LA DECOUVERTE DE TREVIERES, D’HIER A AUJOURD’HUI » : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis présenté par l’entreprise SELF SIGNAL / 6983.40 € HT soit 8398.08 € TTC**
- **Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place de ces équipements**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 17/05/2023

Signatures :

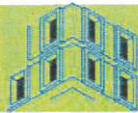
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-67-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-68

Objet de la délibération

FETE DE LA MUSIQUE : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide la programmation de la fête de la musique (vendredi 23/06/2023) et accepte les devis :
 - o 18h30 : SOL FA MARAIS DO (1h)
 - o 19h45 : DUO AURELIE HELENE (1h30) 700.00 €
 - o 21H30 : FREE DEEPERS (1h30) 500.00 €
 - o 23h15 : DJ (1h15) 350.00 €
 - o Sonorisation et éclairage – LE PIED’MICRO 400.00 €
- Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que tous les documents nécessaires à l’organisation de la fête de la musique
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

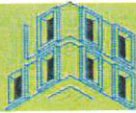
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-21040711-20230516-DCM2023-68-DE
Date de transmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-69

Objet de la délibération

RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis pour l’organisation du bal de Mandarine avec 3 musiciens : 920 € + 60 € de frais de déplacement
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à l’organisation de ce bal lors de la Rue aux enfants.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

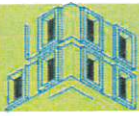
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-69-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-70

Objet de la délibération

RECUPERATEURS EAUX DE PLUIE – DALLES : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de l’entreprise MOUTON pour la réalisation de dalles, support des récupérateurs d’eaux de pluie, de 4 500 € HT soit 5 400 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux
- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

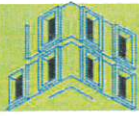
TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-70-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine **BOULOT**), Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Laëtitia **MOREAU**

DCM n° 2023-71

Objet de la délibération

PAVES DE LA PLACE DU CINEMA : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis de l’entreprise EUROVIA (solution pose rigide) de 7 500 € HT (remise commerciale de 1 000 € à déduire soit une dépense de 6 500 € HT)**
- **Autorise Madame le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

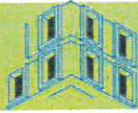
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-71-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-72

Objet de la délibération

AGENCE POSTALE COMMUNALE – CONVENTION

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré, souhaite :

- Que la convention avec la Poste porte sur une durée de 9 ans, renouvelable une fois
- Que l’ouverture de l’agence postale communale soit programmée au 01/10/2023
- Que la sécurité des locaux soit renforcée
- Charge Madame le Maire de transmettre ces demandes aux services de la Poste pour la rédaction de la convention
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-72-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-73

Objet de la délibération

ANIMATIONS INTERGENERATIONNELLES : FINANCEMENT DU POSTE D’ANIMATEUR

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le versement de 3000 € supplémentaires à l’UFCV pour le financement du poste « animateur » des activités intergénérationnelles
- Autorise Madame le Maire à engager cette dépense
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 17/05/2023

Signatures :

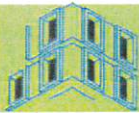
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-73-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-74

Objet de la délibération

SUBVENTION ASSOCIATION

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le versement d’une subvention de 90 € à l’association « Loisirs Pour Tous Isigny – Basket »**
- **Autorise Madame le Maire à engager cette dépense**
- **Vote : majorité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

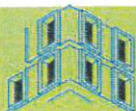
TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-74-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEY-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-75 Objet de la délibération

SERVICES CIVIQUES

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte les missions proposées : circuits de randonnée, soutien à la création d’un jardin-forêt, Tiers lieu et Espace de Vie Sociale, appui aux associations et aux évènements communaux**
- **Valide le projet de fiche mission**
- **Autorise Madame le Maire à signer la convention avec IN SITE**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

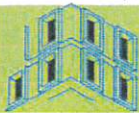
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-75-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-76

Objet de la délibération

DOTIS – PARTICIPATION A L’ÉDITION 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte de participer à l’édition 2023 des DOTIS ;**
- **Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette participation**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

Signatures :

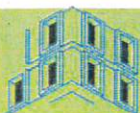
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-76-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-77

Objet de la délibération

OCTOBRE ROSE – PARTICIPATION A L’EDITION 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

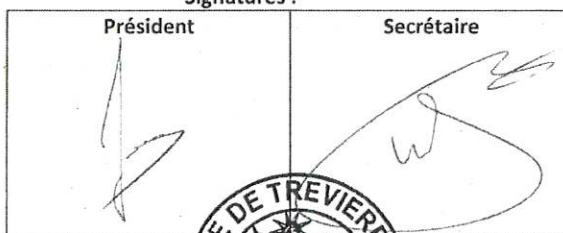
- **Accepte de participer à l’édition 2023 d’Octobre rose**
- **Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette participation**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 17/05/2023

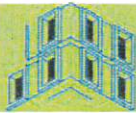
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-77-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-78

Objet de la délibération

COMMEMORATIONS DU 79EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE TREVIERES

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Fixe la date de commémoration du 79^{ème} anniversaire de la libération de Trévières au samedi 10/06/2023 à 11h00
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 17/05/2023

Signatures :

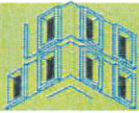
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-78-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	09/05/2023
DATE D’AFFICHAGE	09/05/2023

RÉUNION du 16 mai 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 16 mai à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-79

Objet de la délibération

COURSE D’ORIENTATION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le projet de carte de course d’orientation à Trévières du COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D’ORIENTATION DU CALVADOS ;
- Accepte le versement d’une contribution de 500 €
- Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires à la mise en place de cette activité
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 17/05/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230516-DCM2023-79-DE
Date de télétransmission : 22/05/2023
Date de réception préfecture : 22/05/2023